

Image not found or type unknown



Resilier un contrat militaire de moins de 5 ans

Par **Greg**, le **01/02/2011** à **08:49**

Bonjour,

je souhaite resilier mon contrat avant la date de radation? Comment faire sans avoir de conséquence par rapport a la fonction publique? Pourquoi avec un CDI je ne peux pas quitter ce metier ?

merci de m'aider